

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	3 fr. 50
2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA SITUATION

En réalité, il n'y a pas de communistes français, de communistes finlandais, de communistes espagnols. Ils sont tous russes et rien que ça ! Russes bolcheviks, russes staliniens ! C'est-à-dire ennemis de la France et ils doivent être traités comme tels !

Les communistes sont partout des traîtres ! Leur seule patrie est la Russie soviétique où ils devraient être condamnés à la résidence forcée ! Sujets serviles de Staline et agents vendus à l'impérialisme bolchevik, ces internationalistes mettent toutes leurs facultés d'intrigue et de mensonge au service du nationalisme moscovite pour le compte duquel ils sont chargés d'espionner les pays qu'ils habitent.

Nous les avons vus changer de front au commandement de Staline. Jusqu'en 1934, ils étaient antimilitaristes et antipatriotes ; ils insultaient l'armée ; ils prêchaient la révolution contre la Défense Nationale. Tout à coup, pour la réussite de ses ténébreux desseins, Staline a besoin qu'ils prennent une autre position et il donne un ordre. Aussitôt, nos communistes deviennent patriotes, militaristes, bellicistes enragés. Ils tendent la main aux catholiques et aux Croix de Feu. Ils poussent à la guerre tant qu'ils peuvent. Ils veulent qu'on aille en Espagne se battre contre Hitler. En septembre 1938, pendant la crise tchécoslovaque, ils s'indignent qu'on n'ait pas l'Allemagne tout de suite. Parce que Chamberlain et Daladier ont essayé un dernier effort pour sauver la paix, nos communistes les injurient, les traitent de « capitulards ».

Le correspondant à Berlin du « Politiken » écrit que l'Allemagne veut observer une neutralité absolue dans le conflit finno-russe. L'Allemagne n'a pas reconnu le singulier gouvernement populaire finlandais et s'est bornée à prendre acte de sa création. On conteste que l'Allemagne aurait osé prendre la défense des intérêts soviétiques en Finlande.

Les Etats-Unis et l'agression russe  
Tous les milieux politiques sans distinction insistent pour que le gouvernement exprime par un geste énergique l'indignation américaine contre l'invasion de la Finlande. Cette unanimité place le président Roosevelt dans une position qui politiquement est très avantageuse et tout à fait significative.

L'organisation du blocus  
Les deux ministres du blocus, M. Herbert Cross pour la Grande-Bretagne, et M. Georges Pernot, pour la France, accompagnés de leurs délégations respectives, se sont réunis au Quai d'Orsay pour examiner les modalités d'application des mesures d'embargo sur les exportations allemandes.

La Roumanie mobilise  
La Roumanie multiplie les mesures de défense, car elle craint une attaque télégraphique l'envoyé spécial du « Daily Mail » à Bucarest.

Nouveau moteur d'avion  
Dans le plus grand secret, les usines d'aviation des Etats-Unis construisent un nouveau moteur à refroidissement par liquide, possédant un grand nombre de cylindres, et capable d'imprimer à des avions une vitesse de 643 kilomètres-heure et également donnant la possibilité à ceux-ci de s'élever presque verticalement aussitôt après le décollage.

de matraques, de pistolets automatiques et de camps de concentration. Chaque journal, simple mégaphone pour quelque Goebbels de la presse d'égoût. Le Parlement abolit ou tourne en dérision ; l'opinion politique supprimée ; notre système de lois, avec toutes ses sauvegardes de liberté individuelle, transformé en instrument d'oppression ! Chaque enfant, espion éventuel de ses propres parents ; les agents de police aux écoutes dans chaque club, dans chaque café, dans chaque foyer ! La libre vie de l'esprit, et toutes les belles choses pour lesquelles les hommes ont lutté pendant des siècles, écrasées sous le talon d'un Gauleiter d'Adolf Hitler. Ce n'est pas la histoire de fantômes. Des peuples aussi jaloux que nous-mêmes de leur liberté, des peuples qui, — il y a quelques années, — croyaient leur liberté aussi bien assurée que la nôtre, ont été abattus. Le danger est un danger réel.

Supposez un instant que le gouvernement français avoue ainsi qu'il dépense beaucoup d'argent et fait de grands sacrifices pour susciter des troubles en Russie et y mener une ardente propagande anticommuniste... Vous imaginez les hurlements de fureur contre un aussi abominable attentat et serait traité en Soviétique les agents d'une telle propagande.

En France, nous pouvons faire l'économie de notre fureur à l'égard de gens dont nous connaissons depuis longtemps l'abjection morale et qui ont lassé notre indignation. Nous n'avions pas besoin de l'exemple des communistes finlandais pour savoir qu'ils sont capables de toutes les infamies, que leur dévouement, grassement payé, est au service des ennemis de la patrie.

Nous les avons vus changer de front au commandement de Staline. Jusqu'en 1934, ils étaient antimilitaristes et antipatriotes ; ils insultaient l'armée ; ils prêchaient la révolution contre la Défense Nationale. Tout à coup, pour la réussite de ses ténébreux desseins, Staline a besoin qu'ils prennent une autre position et il donne un ordre. Aussitôt, nos communistes deviennent patriotes, militaristes, bellicistes enragés. Ils tendent la main aux catholiques et aux Croix de Feu. Ils poussent à la guerre tant qu'ils peuvent. Ils veulent qu'on aille en Espagne se battre contre Hitler. En septembre 1938, pendant la crise tchécoslovaque, ils s'indignent qu'on n'ait pas l'Allemagne tout de suite. Parce que Chamberlain et Daladier ont essayé un dernier effort pour sauver la paix, nos communistes les injurient, les traitent de « capitulards ».

Bref, personne n'était assez patriote à leurs yeux. Cela dura jusqu'en août 1939. Alors Staline avoua publiquement l'alliance secrète qui le liait à Berlin. Sur quoi et sans transition, nos communistes passèrent au service d'Hitler qui comptait sur cette crapuleuse engeance pour travailler à démoraliser le pays et à briser sa résistance intérieure. On ne doit pas leur tenir compte de ce qu'ils n'ont pas réussi. Ce n'est pas de leur faute et ils ont fait ce qu'ils ont pu. Quand nous avions la paix, ils poussaient à la guerre. Maintenant que nous sommes en guerre, ils réclament la paix d'Hitler, c'est-à-dire la victoire de l'Allemagne... Comme les communistes d'Hitler, nos communistes se sont mis au service de l'ennemi et leur trahison a devancé celle de leurs camarades finlandais.

En réalité, il n'y a pas de communistes français, ou finlandais, ou espagnols. Ils sont tous russes et rien que ça. Russes bolcheviks, Russes staliniens. C'est-à-dire ennemis de la France, et ils doivent être traités comme tels. Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.  
Pourquoi la guerre

M. Herbert Morrison, Chef de l'Administration de la Ville de Londres et un des membres les plus écoutés de l'Opposition de S.M. à la Chambre des Communes, vient de faire à la radio anglaise une allocution dont nous donnons, ci-dessous un extrait.

« Ce n'est pas que je méconnaisse la signification de la guerre ; ce n'est pas que j'envisage la guerre d'un cœur léger. J'ai passé toute ma vie à lutter pour essayer d'assurer une existence meilleure à nos masses laborieuses ; de leur donner le sentiment de la sécurité dans leur travail et dans leur intérieur ; d'obtenir pour eux une place au soleil ; de construire pour eux des maisons plus confortables et pour leurs enfants de meilleures écoles. Pensez-vous que je prenne à la légère une situation horrible qui ne peut que mettre fin à une grande partie de cette œuvre constructive, une situation où nos énergies doivent être consacrées à rien de mieux que d'empêcher ce que nous avons construit d'être détruit par des bombardements ! Non, c'est sans plaisir aucun que j'envisage la guerre. Il n'y a pas de danger que sa signification m'échappe !

« Mais je ne perds pas de vue non plus certaines autres choses. Je sais que le régime nazi est et a toujours été une tumeur maligne, une chose foncièrement mauvaise. La brute ne peut changer sa nature. Il lui faut dominer ou mourir ! Qu'arriverait-il s'il venait à dominer, si la menace de la défaite militaire, qui s'est approchée bien près de nous cet été, — devenait une réalité ? Une Allemagne nazie victorieuse organise dans ses territoires conquis des gouvernements à sa propre image.

## Informations

### Le roi George VI en France

Le roi d'Angleterre est arrivé lundi en France pour y inspecter le corps expéditionnaire britannique.

Le roi George, à vingt-cinq ans de distance, reprend ainsi la tradition de son père, qui à plusieurs reprises, se rendit au front au cours de la dernière guerre.

Il va, après ses ministres, se rendre compte par lui-même de l'effort considérable réalisé en dix semaines à peine par lord Gort et par ses troupes. Il vient, par sa présence, les encourager et les féliciter en personne. Cette visite improvisée est pour les troupes anglaises un stimulant considérable.

### L'évacuation de la population en Suède

On apprend à Londres que des dispositions ont été prises à Stockholm en vue de l'évacuation de la population civile en cas d'urgence. Depuis deux mois, les autorités suédoises ont élaboré un plan d'évacuation pour les enfants, analogue à celui adopté en Grande-Bretagne, et les familles qui sont en mesure de le faire ont été priées de prendre elles-mêmes des dispositions.

### Le conflit russo-finlandais et le Reich

Le correspondant à Berlin du « Politiken » écrit que l'Allemagne veut observer une neutralité absolue dans le conflit finno-russe. L'Allemagne n'a pas reconnu le singulier gouvernement populaire finlandais et s'est bornée à prendre acte de sa création. On conteste que l'Allemagne aurait osé prendre la défense des intérêts soviétiques en Finlande.

### Les Etats-Unis et l'agression russe

Tous les milieux politiques sans distinction insistent pour que le gouvernement exprime par un geste énergique l'indignation américaine contre l'invasion de la Finlande. Cette unanimité place le président Roosevelt dans une position qui politiquement est très avantageuse et tout à fait significative.

### L'organisation du blocus

Les deux ministres du blocus, M. Herbert Cross pour la Grande-Bretagne, et M. Georges Pernot, pour la France, accompagnés de leurs délégations respectives, se sont réunis au Quai d'Orsay pour examiner les modalités d'application des mesures d'embargo sur les exportations allemandes.

« Les deux ministres, dit un communiqué, ont été heureux de constater l'identité de vue de leur gouvernement à ce sujet, ainsi que leur complet accord sur tous les points de détail. »

### La Roumanie mobilise

La Roumanie multiplie les mesures de défense, car elle craint une attaque télégraphique l'envoyé spécial du « Daily Mail » à Bucarest.

On assure qu'il y a déjà un million et demi d'hommes sous les armes et qu'ils travaillent jour et nuit à renforcer les défenses naturelles de la Roumanie. Le triangle de ligne de défense fourni par les montagnes constituera le moyen de la résistance roumaine ; les lignes extérieures ne sont cependant pas négligées et la « Ligne Talarasco », contre une attaque venant de la Hongrie, est renforcée. De même, on fortifie la ligne du Danestier, qui forme la frontière russo-roumaine en Bessarabie.

### Nouveau moteur d'avion

Dans le plus grand secret, les usines d'aviation des Etats-Unis construisent un nouveau moteur à refroidissement par liquide, possédant un grand nombre de cylindres, et capable d'imprimer à des avions une vitesse de 643 kilomètres-heure et également donnant la possibilité à ceux-ci de s'élever presque verticalement aussitôt après le décollage.

de matraques, de pistolets automatiques et de camps de concentration. Chaque journal, simple mégaphone pour quelque Goebbels de la presse d'égoût. Le Parlement abolit ou tourne en dérision ; l'opinion politique supprimée ; notre système de lois, avec toutes ses sauvegardes de liberté individuelle, transformé en instrument d'oppression ! Chaque enfant, espion éventuel de ses propres parents ; les agents de police aux écoutes dans chaque club, dans chaque café, dans chaque foyer ! La libre vie de l'esprit, et toutes les belles choses pour lesquelles les hommes ont lutté pendant des siècles, écrasées sous le talon d'un Gauleiter d'Adolf Hitler. Ce n'est pas la histoire de fantômes. Des peuples aussi jaloux que nous-mêmes de leur liberté, des peuples qui, — il y a quelques années, — croyaient leur liberté aussi bien assurée que la nôtre, ont été abattus. Le danger est un danger réel.

### Propagande.

Certains construisent déjà la paix future : — Il faudra refaire complètement la notion d'Etat, disait l'un de ces constructeurs. Un autre fit une réserve : — Refaire l'Etat, oui, mais surtout ne pas trop « refaire » les particuliers !!

### Les événements russo-finlandais

Dans la région de Salmi, au Nord-Est du lac Ladoga, les troupes finlandaises ont obtenu un succès assez remarquable. Dans la grande forêt, par un temps abominable, un certain nombre d'engagements ont eu lieu. La rapidité des troupes finlandaises sur la neige et leur connaissance de la forêt, de tous les replis du terrain, leur ont permis de faire tomber les troupes soviétiques dans un genre de pièges où une armée qui n'est supérieure que par le nombre perd tous les avantages de sa masse. Les Finlandais ont fait 1.500 prisonniers.

D'autre part, on annonce que les raids d'avions finlandais dans les régions de Mourmusk auraient abouti à la destruction d'un minimum de 60 aéroplanes russes.

### L'Allemagne fait pression sur la Suède

Le rédacteur diplomatique du « Manchester Guardian » ne doute nullement que l'Allemagne et la Russie agissent d'accord. Il en voit la preuve dans l'attitude du Reich, en présence du conflit finlandais et surtout dans la campagne de presse nazie contre la Suède.

L'Allemagne, expose-t-il, exerce sur la Suède une pression violente destinée à l'empêcher de secourir la Finlande. Aussi met-il en garde contre l'opinion qui consisterait à minimiser les conséquences possibles de l'agression russe.

### Communiqué officiel

N° 186. — L'ennemi a tenté une série de coups de main qui ont tous échoué.

N° 187. — Rien d'important à signaler.

### EN PEU DE MOTS...

— Des anciens combattants ont pénétré au siège du parti communiste, à Aberdeen, dans l'Etat de Washington, et ont complètement détruit les bustes de Lénine et de Staline, ainsi que des tracts communistes.

— Le professeur Vincent, professeur au Collège de France et au Val-de-Grâce, membre de l'Académie de médecine, a été élu vice-président pour 1940 de l'Académie des sciences. C'est au professeur Vincent que l'on doit la découverte du vaccin contre la typhoïde.

— Au tirage de la Ville de Paris 1938, le numéro 471.333 gagne 200.000 francs ; au tirage des Communes 1891, le numéro 180.311 gagne 100.000 francs ; au tirage des Communes 1880, le numéro 238.805 gagne 100.000 francs ; au tirage des Foncières 1909 3 %, le numéro 1.098.491 gagne 100.000 francs.

— Le roi et la reine d'Angleterre ont décidé d'envoyer une carte de Noël à tous les membres de l'armée et de la Royal Air Force servant en France.

— Le prix Fémina a été attribué à M. Paul Vialor, pour son roman, « La Rose de la Mer », et le prix Interallié a été attribué à M. Roger de Laffortier pour son roman, « Les figurants de la Mer ».

— Les réserves de blé faites par le gouvernement turc pour parer à toutes les éventualités s'élèvent à 214.000 tonnes, pour une valeur totale de 11 millions de livres turques.

### NOS ÉCHOS

#### Egalité des sexes.

On était surpris, quelque part en France, que Jacques Natanson se refusât à admettre l'égalité intellectuelle des sexes.

— S'étonne-t-on qu'un homme soit très bête ! demanda l'auteur de « L'Enfant truqué ».

— Bien sûr.  
— Et qu'une femme soit très intelligente ?  
— Oui, en effet.  
— Alors ? conclut simplement Jacques Natanson.

#### Propagande.

Que notre Propagande ait déjà fait de grands progrès depuis septembre, les plus sévères y consentent. Qu'elle ait encore beaucoup à faire, les plus indulgents ne le nient point. On en parlait à M. Coulandre, directeur du cabinet de M. Daladier au Quai d'Orsay. Il acquiesça, en expliquant :

— Nous avons enfin compris que ce n'était pas la vérité qui en imposait, mais la façon dont elle était dite.

#### Révision de la classe 1940

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

## Chronique du Lot

### CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

(Suite)

Bons de réquisition. — La Chambre de Commerce décide de mettre en garde les commerçants et industriels contre certaines offres d'escompte et de paiements des bons de réquisition faites par des organismes souvent très peu connus.

Elle juge utile de publier les renseignements suivants sur lesquels elle attire spécialement l'attention de ses ressortissants :

A) Mobilisation des bons de réquisition. — Le J.O. du 20 septembre 1939 a publié un décret-loi en date du 9 septembre, tendant à faciliter la trésorerie des entreprises dont les stocks ont fait l'objet de réquisitions.

Un décret du 13 octobre 1939, paru au J.O. du 17 octobre (page 12.380) étend à l'agriculture le bénéfice des dispositions du décret du 9 septembre signalé ci-dessus.

Les entreprises dont la trésorerie serait gênée et dont les stocks (marchandises, matériel) auraient été réquisitionnés pourront trouver, soit à la Banque de France, soit dans les Etablissements de banque tous renseignements sur les conditions dans lesquelles peuvent être mobilisés les bons de réquisition.

B) Mobilisation des bons du Trésor remis en paiement de réquisitions. — La Banque de France consent des avances sur ces bons.

Quantité de prêt : 95 % ; les 5 % restant sont remboursés à l'échéance des bons, déduction faite de l'intérêt. — Taux d'intérêt : 3 % l'an.

Groupements d'achat et de répartition. — M. le Président donne connaissance à ses collègues du décret du 27 octobre 1939 relatif à la création de Groupements d'achat et de répartition de denrées alimentaires et de produits agricoles.

Cette question a fait l'objet d'une réunion qui s'est tenue à la Chambre de Commerce, dans l'après-midi du 29 novembre, et à laquelle assistaient : M. le Préfet du Lot, M. l'Intendant Militaire, Directeur départemental du ravitaillement, MM. le Président et les Membres de la Chambre de Commerce et de nombreux commerçants en alimentation du département convoqués à cet effet.

M. l'Intendant a fait un exposé très complet de la question et donné lecture des statuts-types obligatoires.

Il a indiqué que le but essentiel du décret du 27 octobre était de réprimer toute consommation abusive et d'éviter le gaspillage.

Il a précisé que le commerce était actuellement libre, mais que, pour préparer la mobilisation des ressources économiques, le Gouvernement avait décidé la constitution obligatoire des Groupements d'achat et de répartition.

Il invite ensuite les commerçants présents à fixer dès maintenant le nombre de Groupements à constituer dans le département.

L'Assemblée fixe ce nombre à trois, qui comprennent :

1<sup>er</sup> Groupement : épicerie, légumes secs, pommes de terre, vins et liqueurs.  
2<sup>o</sup> Groupement : viande et denrées d'origine animale.  
3<sup>o</sup> Groupement : céréales et fourrages.

M. Orliac remercie M. l'Intendant de ses explications et, s'adressant aux membres présents, souligne l'intérêt qu'il y a à créer ces Groupements dans les délais fixés par le Gouvernement, sous peine de voir notre département rattaché à un département voisin pour le ravitaillement. De plus, les frais d'enregistrement pour l'acte de Société seront de 0,25 % jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1940 et de 0,75 % après cette date.

Ont ensuite été désignés pour faire toute la publicité nécessaire en vue de la préparation d'une Assemblée constitutive préparatoire :

Pour le 1<sup>er</sup> Groupement : MM. Besombes, Castagné, Pesteil, l'Administrateur des Docks de l'Alimentation, Gagnayre, Bellecour, Deniau, Pons, Delguet, Alayrac et Mlle Cassan, Délégué : M. Besombes.

Pour le 2<sup>e</sup> Groupement : MM. Richard et les Membres du Bureau du Syndicat de la boucherie ; Alazard et les Membres du Bureau de la charcuterie ; Salissard, négociant en bestiaux. Délégué : M. Richard.

Pour le 3<sup>e</sup> Groupement : MM. Lambert, Estival et Bourrières. Délégué : M. Lambert.

Jusqu'à constitution d'un Bureau provisoire, les délégués des Groupements se tiendront en liaison avec M. le Préfet et M. l'Intendant.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

### Résiliation des engagements des officiers âgés

Les engagements volontaires des officiers déchargés d'obligations militaires seront résiliés d'office à la date où les intéressés atteindront l'âge correspondant à la limite d'âge des officiers de réserve de leur arme ou service, majorée de un an. A titre transitoire, les officiers qui auront dépassé ces limites d'âge, d'ici le 31 décembre 1939, pourront, si les nécessités du service l'exigent et sur décision des généraux commandant les régions, être maintenus dans les cadres jusqu'au 31 décembre 1939.

Pour permettre, dans l'intérêt de la défense nationale, l'utilisation de certaines compétences, le maintien en service au-delà de ces limites d'âge pourra être prononcé à titre tout à fait exceptionnel et pour une durée limitée par le ministre. La durée du maintien sera en principe de six mois. Une nouvelle décision de maintien pourra être prise le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> septembre.

### Recensement des Tchécoslovaques

Un accord signé le 2 octobre dernier entre le gouvernement de la République française et le gouvernement provisoire de la République tchécoslovaque, porte reconstitution en France de l'armée tchécoslovaque.

Pour l'exécution de cette convention, les dispositions suivantes sont prises :

Tous les citoyens de la République tchécoslovaque du sexe masculin, de 18 à 50 ans, résidant ou de passage sur le territoire de la République française, et n'ayant pas encore subi la révision, devront se présenter devant les Commissions de Révision aux jours et lieux qui seront portés à leur connaissance par voie d'affiches.

Ces affiches seront apposées par les soins des Maires pour que les dispositions présentes soient bien portées à la connaissance des intéressés.

### 80<sup>e</sup> Section des Médailles Militaires

La 80<sup>e</sup> Section des Médailles Militaires a, dans son Assemblée générale du 3 décembre 1939, renouvelé son Bureau dont voici la composition :

Président d'honneur : M. Marafin (département du Lot) ; — Président : M. Bernard Pierre ; — Vice-Présidents : M. Clément Grandcour, Parazines Louis ; — Secrétaire : M. Duthil Maurice ; — Secrétaire adjoint : M. Laparra Georges ; — Trésorier : M. Lacoste Louis ; — Trésoriers adjoints : M. Caussé et Meulet ; — Porte-drapeau : M. Longuet ; — Porte-drapeau adjoint : M. Théron.

M. Lafournière, M. Bris, M. Massip, M. Henry, M. Rolles, M. Troupel.

Le Bureau rappelle aux camarades de la Section qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation de l'année 1939, qu'ils sont invités à vouloir bien remplir cette formalité auprès du Trésorier : le camarade Lacoste, rue Ste-Barbe, à Cahors, ou au Président : le camarade Bernard, 1, rue de l'Université, à Cahors, avant le 25 décembre 1939, terme de rigueur.

Le Président : BÉNARD.

Le Secrétaire : DUTHIL.

### Pour l'armée de l'air

Le ministère de l'air communique : « Les jeunes gens non encore liés au service, âgés de 17 ans, et les militaires et réservistes de l'armée de l'air de moins de 30 ans, sont informés que les concours en vue de recruter des élèves pilotes et mitrailleurs aura lieu le 18 décembre 1939. »

« Tous ceux qui désirent participer à ce concours devront établir leurs dossiers et remplir les conditions fixées par l'instruction n° 10.182 du 2 octobre 1939, parue au Bulletin officiel du 16 octobre 1939, et qui a paru dans la presse les 22 et 23 novembre. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :

1. Au service de renseignements du ministère de l'air, 28, boulevard Victor, tous les jours, de 14 à 16 heures.  
2. Ecrire au ministère de l'air, direction du personnel militaire.

### Ligue nationale contre le taudis

Le Comité de la Ligue nationale contre le taudis n'a demandé d'autoriser la vente dans les établissements d'enseignement public, au bénéfice des réfugiés, d'une pochette de cartes postales qui sera prochainement mise en circulation.

Le problème de l'hébergement des réfugiés, si voisin de ceux qui se posent ordinairement à la Ligue contre le taudis, est un de ceux qui retiennent actuellement l'attention du Gouvernement, et je suis disposé à soutenir dans la mesure du possible les initiatives qui se font jour en cette matière.

Je suis persuadé que les membres de l'enseignement public et leurs élèves auront à cœur de donner leur concours à la Ligue nationale contre le taudis dans l'action qu'elle mène parallèlement à l'action des pouvoirs publics.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940 seront examinés au cours de la tournée de révision.

M. le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a décidé que les ajournés des classes 1938 et 1939 ne comparaitraient pas devant les Conseils de Révision de la classe 1940. Seuls, les jeunes gens de la classe 1940

# CAHORS

## Au sujet de la hausse des prix

Il est rappelé qu'il appartient aux commerçants détaillants de fournir la preuve que leurs fournisseurs ont reçu eux-mêmes l'autorisation de majorer leurs prix.

Ces commerçants peuvent exiger de leurs fournisseurs que la mention « hausse autorisée » figure sur leurs factures et que soit également indiquée la date de la décision du Comité de surveillance des prix, les autorisant à augmenter leurs prix, ainsi que le taux de cette hausse.

D'autre part, les commerçants détaillants pourront signaler au Comité départemental les fournisseurs qui se refuseraient à cette formalité.

## POUR CORRESPONDRE AVEC LES PRISONNIERS

**Lettres.** — Les correspondances adressées aux prisonniers de guerre français ou alliés en Allemagne sont limitées aux lettres simples de 20 grammes, aux cartes postales non illustrées. Tout envoi d'argent est pour le moment impossible sous quelque forme que ce soit. Les envois sont dispensés de tout affranchissement, ils ne peuvent être recommandés. L'adresse doit être libellée de la façon suivante : 1° prisonniers de guerre, Kriegsgefangenen Post ; 2° n°... (n° indiqué par le prisonnier) ; 3° nom, prénoms, grade et formation militaire à laquelle appartenait le prisonnier ; 4° indication du camp ; 5° Deutschland (Allemagne).

L'indication du camp comporte obligatoirement la mention, soit « Stalag », soit « Dulag », soit « Ofilag », suivie d'un chiffre romain et d'une lettre majuscule. Exemple : « Dulag I A ».

Aucune indication de lieu ne doit figurer sur l'adresse. L'observation de l'aine de ces prescriptions rendrait impossible l'acheminement de la correspondance.

**Colis jusqu'à 5 kilos.** — A partir du 1<sup>er</sup> décembre courant, il pourra être expédié, à titre individuel, aux militaires (français et alliés), prisonniers de guerre en Allemagne ou dans les territoires occupés par l'Allemagne, des colis postaux dont le poids ne devra pas dépasser 5 kilos. Ces colis sans déclaration de valeur et sans remboursement seront transportés gratuitement. Ils ne devront contenir que des produits alimentaires non périssables ou des articles d'usage courant. Ils ne pourront contenir ni lettres, ni argent, ni matières inflammables.

L'emballage des colis devra être particulièrement soigné. Les expéditeurs devront, de préférence, employer les caisses en bois, et, à défaut, les boîtes de carton recouvertes de papier d'emballage extra-fort ou de papier ciré.

L'adresse sera écrite sur l'emballage même du colis, ou sur une étiquette collée ou clouée sur l'emballage. Elle portera la mention : « Kriegsgefangenen Post », et sera libellée dans les termes indiqués pour les lettres.

Les expéditeurs auront intérêt à insérer dans le colis un double de l'adresse. Les colis pour les prisonniers de guerre français ou alliés seront reçus dans les gares, dans les bureaux de correspondance des chemins de fer ou dans les bureaux de poste de province ouverts au service des colis postaux.

L'envoyeur n'aura qu'à remplir une fiche spéciale mise à sa disposition à la gare ou au bureau de dépôt. Il n'aura pas à souscrire de déclaration pour la douane, ni à obtenir d'autorisation d'exportation. Il recevra gratuitement un récépissé de son colis.

## Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre excellent compatriote, M. Gaston David, décédé lundi, à Paris, à l'âge de 54 ans.

Gaston David avait été pendant plusieurs années typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot », et avait quitté Cahors, dont il était originaire, pour se rendre à Paris où il était entré, comme typographe, à l'imprimerie Nationale.

Membre de l'Association des originaires du Lot, « les Cadets du Quercy », Gaston David ne comptait que des sympathies parmi les membres de cette Association dont, depuis plusieurs années, il était le dévoué et actif secrétaire général.

Avec tous ses amis de Cahors, nous saluons la mémoire de notre regretté compatriote et nous adressons à Mme Gaston David, à M. et Mme Charles David, à M. Dandréis et Mme, née David, à Mme veuve Huas, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

## Accident

Au cours de son travail, M. Henri Dahlane, tourneur à l'éclairage général, s'est blessé à la main gauche, 12 jours d'incapacité de travail.

Puis, il paraît que les allocataires

— Bah ! Je ne me soucie pas du tout de ce qu'on pensera de moi à New-York et si vous m'excusez, vous, Madame, de m'asseoir ainsi à votre table, cela me suffit.

Elle crut inutile de répéter l'affirmation donnée quelques minutes plus tôt et changea de sujet.

— Vous vous êtes bien fait attendre, dit-elle, trahissant sa pensée. Je pensais que vous ne viendriez jamais.

— Et je pensais de même ! Mon homme n'en finissait pas.

— Qui était-ce ?

— Un agent de la Compagnie des Pétroles, un ami pour vous, Madame, très élégant, très distingué, un peu hautain même. Mais quand on le connaît, il est charmant. C'est le frère du grand banquier Morehouse, de San-Francisco.

— Je le connais, dit Carmen, heureuse de constater que celui qu'elle comptait élever jusqu'à elle sût se faire des relations aussi flatteuses.

— C'est pour cette affaire de pétrole que nous avons traitée ensemble, poursuivit Nick, nous avons là beaucoup d'intérêts communs. Nous nous sommes rencontrés souvent depuis notre entente et il semble m'avoir pris à gré.

— Cela n'a rien d'étonnant...

— Pour quoi ? Parce que je garde ces vêtements pour voyager ? A vrai dire...

(A suivre).

## Mariage

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Denise Haen, fille de nos compatriotes, M. et Mme Georges Haen, avec M. Jean Thiébaud, sergent aux Chars de combat, actuellement aux armées. Le mariage a été célébré à Vincennes, le samedi 11 novembre, dans la plus stricte intimité. Nous présentons nos félicitations aux deux familles et nos vœux aux nouveaux époux.

## Banque de France

Les guichets de la Banque de France sont ouverts au public aux heures suivantes : le lundi après midi de 13 h. à 15 h., au lieu de 14 h. à 16 h.

Les autres jours de la semaine : mardi au samedi inclus, le matin de 9 h. à midi ; l'après-midi de 13 h. à 15 h., au lieu de 14 h. à 16 h.

## Vol

M. et Mme Couzi, propriétaires au Peyralet (commune de Bétaille), ont eu le regret de constater qu'un malfaiteur avait pénétré chez eux.

Un tiroir dans lequel ils avaient placé une somme de 9.000 francs a été fracturé et une somme de 4.000 francs a été emportée. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

## Arrondissement de Cahors

**Castelnau-Montratrier**  
Etat civil du mois de décembre. — 1° Naissances : néant ; 2° Mariages : néant ; 3° Décès : Selves, instituteur en retraite, à Ganic, âgé de 61 ans.

**Fourre.** — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratrier se tiendra le mardi 12 décembre. Que nos agriculteurs conduisent beaucoup de veaux, d'agneaux, de moutons et tous leurs produits.

Ne laissons pas périr nos belles foires.  
**Eclairage.** — Depuis quelques semaines, l'éclairage de nos places et de nos rues a été supprimé, par mesure de prudence. Mais bientôt des ampoules électriques bleues remplaceront nos anciennes ampoules.

La circulation sera plus facile et les accidents seront évités.  
**Grézels**  
Statistique vinicole. — Voici les résultats pour notre commune de la production vinicole en 1939 :

78 propriétaires ayant 105 hectares de vignes en production, ont déclaré avoir récolté 2.969 hectolitres de vin.

En 1938, la récolte avait été de 922 hectolitres. L'augmentation en 1939 est donc de 2.000 hectolitres.

## Montcuq

**Carnet de deuil.** — Vendredi dernier, 1<sup>er</sup> décembre, ont eu lieu à Montcuq, les obsèques de Mme Marguerite Doumerc, née Establie, décédée à Cahors, à l'âge de 60 ans, après une bien longue maladie.

Cette mort frappe cruellement une famille des plus notables du canton de Montcuq. Mme Doumerc était, en effet, la nièce de M. Louis Boudou, Conseiller général, l'épouse de M. Doumerc, inspecteur primaire honoraire, maire actuel de Montcuq. Ici, comme à Cahors, la défunte laissera le souvenir d'une femme simple et douce, d'une épouse modèle, d'une mère adorée de ses deux enfants. L'une de ses grandes joies était de venir, avec les siens, rendre visite à sa vénérable mère, Mme Establie, qui porte superbement le poids de ses 84 années. Aussi, un imposant cortège de parents et d'amis a accompagné Mme Doumerc à sa dernière demeure, au caveau de famille, dans la nécropole de Saint-Hilaire. Etait là, les enfants des écoles de Montcuq, les conseillers municipaux, toute la population montcuquoise, venue pour rendre à Mme Doumerc un pieux hommage de sympathie et de regrets, un témoignage de grand attachement à son estimé maire.

En nous inclinant bien bas sur la dépouille mortelle de la regrettée défunte, nous prions M. Doumerc et ses deux enfants, Mme Establie, Mme Cassé, de vouloir bien agréer l'expression émue de nos bien sincères condoléances.

## Saux

**Les allocations militaires.** — Au moment où nous écrivons ces lignes, les allocations militaires n'ont pas encore été payées aux bénéficiaires habitant sur notre plateau. Tous se plaignent de ce retard. Qu'on sache que ceux qui sont au front ont besoin d'argent. Les femmes des mobilisés sont obligées de trouver les sommes nécessaires pour que le mari ait un peu d'adoucissement à sa situation. Tout le monde réclame ce qu'on lui a promis.

Puis, il paraît que les allocataires

devront aller se faire payer à Sauzet, centre de la perception. La commune de Saux, comme une grande partie de cette partie de plus de 15 kilomètres. Nous trouvons que cette distance est bien considérable. Est-ce qu'il n'existe pas un moyen de la rendre plus faible ?

Il nous semble que, de toute urgence, il faut remédier à cette situation.  
**La vie de notre plateau en ce temps de guerre.** — Depuis la déclaration de guerre, notre plateau est privé de tout moyen de communication. Avant, nos braves paysans pouvaient aller vendre leurs denrées et acheter ce dont ils avaient besoin à Cahors, à Montcuq, à Prayssac, à Puy-d'Evoque, à Sauzet, à Montcuq-du-Quercy ; maintenant on ne peut bouger d'ici. Les chevaux sont très rares.

Nous nous demandons s'il n'y aurait pas moyen de rétablir ces communications, au moins sur Cahors. Il existe encore quelques entrepreneurs de transports qui, pressentis, se mettraient à la disposition des habitants de notre plateau. Sûrement que M. Rimontel, de Tournon-d'Agenais, donnerait satisfaction, au moins les jours de foire. M. Maradènes manque beaucoup. Toutes ses voitures ont été réquisitionnées et les conducteurs aussi. Nous avons besoin d'une reprise du trafic.

## Labastide-du-Vert

**Naissances.** — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Belloc-Beysens. C'est leur troisième enfant.

Egalement, les époux Swizniski-Hermet viennent d'être les heureux parents d'un deuxième enfant.

Compliments aux papas et nos meilleurs vœux de bonne santé aux mamans et aux bébés.

## Francoules

**Nécrologie.** — Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mme veuve Calvet, décédée à l'âge de 68 ans.

La regrettée disparue, qui ne comptait que des sympathies dans la commune, ne était la mère de Mme Coulon, institutrice, et la belle-mère de M. Coulon, instituteur à Concorès, auxquels nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos bien vives sympathies.

## Arrondissement de Figzac

### St-Céré

Etat-civil de novembre. — Naissances : Jeannine Brunie, quai des Récollets ; Jean-Claude Labrunie, à La Maynardie ; Pierre Galerie, place de l'Eglise.

Décès : Hortense, dite Nathalie Ayroles, veuve Jammes, 77 ans, avenue Victor-Hugo ; Marie-Antoinette Herbouze, veuve Breil, 77 ans, rue du Clereche-Midi ; Jean Cas, 83 ans, quai des Récollets ; Victorine Pradayrol, 83 ans ; Labinal, 41 ans, rue de la République ; Armand Truel, 61 ans, rue Saint-Cyr ; Mathilde Rougic, veuve Galerie, 66 ans, avenue François-Maynard ; Marie Manbert, épouse Bons, aux Tuilleries ; Léonie Brunet, épouse Lafage, 73 ans, place de la République.

**Abattoirs municipaux.** — Il a été abattu dans le courant du mois de novembre pour les besoins de la consommation : 7 bœufs, 58 veaux, 1 mouton, 12 brebis, 37 agneaux et 48 porcs, soit 10.231 kilos de viande nette. Pour l'expédition : 1 bœuf, 3 vaches, 17 veaux, 2 moutons, soit 2.264 kilos de viande nette.

**Conseil de révision.** — Les opérations du Conseil de révision pour les jeunes gens de la classe 1940 et les ajournés des classes 1938 et 1939 auront lieu à St-Céré le 9 janvier 1940, à 10 h. 30.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de M. Baptiste Laval, ancien instituteur, décédé à l'âge de 86 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

**S.T.A.P.O.** — La direction de la S.T.A.P.O. informe le public que les relations entre Saint-Céré et Bretenoux-Biars sont assurées, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, de la façon suivante :

Premier départ de Saint-Céré, le matin, à 6 h. 25, pour les trains en direction d'Aurillac.

Deuxième départ de Saint-Céré, le matin, à 7 h. 15, pour les trains en direction de Saint-Denis.

Troisième départ de Saint-Céré, le soir, à 17 h. 25, pour les trains en direction d'Aurillac.

Quatrième départ de Saint-Céré, le soir, à 18 h. 15, pour les trains en direction de Saint-Denis.

**Lavercaillère**  
La grande foire annuelle. — La grande foire annuelle de Lavercaillère se tiendra le mercredi 13 décembre ; cette foire est une des plus anciennes de la région, du département, sans aucun doute. Elle est surtout fréquentée par les négociants en truffes et foies gras qui peuvent s'y approvisionner utilement. On y trouve aussi des dindons et des

dindes réputés. Aller à la foire de Lavercaillère était autrefois une vieille habitude contractée non seulement par la jeunesse mais aussi par les hommes mûrs.

Les hôtels y sont toujours très réputés par la bonne chère qu'ils offrent aux consommateurs et aux gourmets.

**Les maladies de peau guérissent, mais à deux conditions.**

Il ne suffit pas de purifier le sang, il faut, en plus, bien digérer, pour éviter toute infection intestinale. C'est parce qu'ils sont digérés et dépuratifs à la fois que les Sels Lergan font constamment disparaître l'eczéma, les rougeurs, les verures, les démangeaisons et assurent la santé de la peau, ils sont composés en effet de chlorure de magnésium associé aux sels de fruits rafraichissants et aux sels alcalins qui neutralisent l'acidité des humeurs. Prenez donc, chaque matin, un verre à moitié de la solution que vous préparez vous-même en versant dans un litre d'eau un flacon de Sels Lergan qui vaut 9 fr. 05 pour une cure de 16 jours. Toutes pharmacies.

## Arrondissement de Gourdon

### Payrac

**Foire du 9 décembre.** — C'est samedi que se tiendra à Payrac la foire réputée de décembre qui, chaque année, abondamment approvisionnée en bœufs de travail, moutons, brebis, obtient un vif succès.

En même temps aura lieu le marché aux truffes sur lequel on trouvera, comme d'habitude, quelques beaux lots de ce précieux tubercule de première qualité dans notre région.

### Pinsac

**Obsèques.** — Dimanche ont été célébrées les obsèques de Mme Rolland, née Bordes, décédée à l'âge de 68 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à M. Rolland, facteur des Postes, à la famille nos sincères condoléances.

### Salviac

**Nomination.** — Nous relevons avec plaisir la nomination, au grade de lieutenant-capitaine, de M. le Docteur Léon Henri-Marie Cambornac, maire et conseiller général de Salviac (Journal officiel du 3 décembre 1939). Nos sincères félicitations.

**Les hommes sont partis, le travail reste.**

Aux champs, à l'atelier, au bureau, dans la boutique, la tâche est lourde pour les vieux et les femmes. Malgré les bonnes volontés, il serait souvent difficile de « tenir » si on n'avait, avant chaque repas, son verre à moitié de Quintonine. C'est le fortifiant de la famille : efficace (la Quintonine est un extrait concentré des principes actifs de huit plantes), agréable au goût et, de plus, fort économique puisqu'on le prépare soi-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin ordinaire. 5 fr. 85 le flacon. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

## Souillac

**Classe 1939.** — A la suite d'une visite médicale, qui a eu lieu à Cahors, nos jeunes compatriotes dont les noms suivent viennent d'être classés service armé et ont rejoint leur corps.

Ce sont : Elie Bourdoire, Maurice Langlade, Paul Rougic et Ferdinand Laval.

## Bernière heure

**COMMUNIQUÉ 6 DÉCEMBRE (soir)**  
Aucun événement important. Activité de nos patrouilles.

**Les agriculteurs de la 2<sup>e</sup> réserve vont être rendus temporairement à la terre.**

En réponse à une lettre que lui avait adressée M. Paul Elbel, député des Vosges, sur les difficultés qu'éprouve actuellement l'agriculture, M. Daladier a décidé la mise en vigueur du régime des détachements temporaires à la terre et des équipes agricoles de militaires.

Cette décision, qui s'applique à tous les militaires de la 2<sup>e</sup> réserve, officiers compris, va rendre à la culture une partie de ses cadres et de ses salariés.

**Les périodiques français sont invités à économiser le papier.**

La Commission interministérielle de la presse française rappelle aux périodiques, houses organs, bulletins de sociétés, etc., qu'il est indispensable, étant donnée la situation des approvisionnements en papier, qu'ils réduisent leur format, leur nombre de pages ou leur périodicité, de telle façon qu'une économie de 25 0/0 au minimum soit réalisée sur la consommation de papier d'avant-guerre.

**La Commission des Pensions a formulé des vœux concernant la situation des combattants de 1914-1918.**

La sous-commission permanente de la Commission des pensions civiles et militaires a entendu un compte rendu de son président sur la démarche faite par une délégation de la Commission auprès du ministre des Anciens Combattants et Pensionnés le 17 novembre et a publié le communiqué ci-dessous :

La Commission a enregistré qu'à certaines de ses suggestions, notamment celle tendant à ramener à l'arrière les hommes ayant fait la guerre de 1914-1918, le gouvernement semble vouloir donner satisfaction. Elle regrette que le décret rectificatif du 17 novembre dernier, portant sur la contribution exceptionnelle de 15 0/0, n'ait tenu compte des observations présentées. La Commission des pensions a donné mandat à son président de présenter, au nom de tous ses mem-

bres, un amendement à la loi de finances, tendant à l'exonération, en faveur des titulaires de la carte de combattant.

**Pluie de cartes de vivres sur le Nord-Est de l'Allemagne !**  
D'Amsterdam : Des avions inconnus ont lancé, sur le nord-est de l'Allemagne, des cartes de vivres telles que celles qui sont en usage dans le Reich.

Les habitants de cette partie de l'Allemagne ont bénéficié d'une distribution gratuite de cartes de pain, de beurre, de savon, etc. Mais il est douteux que les quantités correspondantes de vivres aient été jetées par la même occasion.

**Les Etats-Unis s'opposent à toute création de bases étrangères en Amérique du Sud.**

De Washington : Les Etats-Unis sont prêts à aider les Républiques américaines pour empêcher un agresseur de s'emparer d'une base dans cet hémisphère, a déclaré le brigadier général Strong, chef de l'Etat-Major adjoint de l'armée des Etats-Unis, à la conférence sur les affaires panaméricaines, tout en indiquant qu'aucun accord n'existe pour une action collective des forces armées américaines.

**La Roumanie serait invitée à signer un pacte de non-agression avec les Soviétiques.**

De Moscou : La revue, « L'Internationale communiste », réclame la conclusion, par la Roumanie, d'un pacte de non-agression avec l.U.R.S.S., semblable à ceux qui ont été conclus entre ce dernier pays et les pays baltes.

La Roumanie devrait renoncer à la formation d'un bloc balkanique des neutres.

**Le Canada va envoyer 40.000 hommes sur le front occidental.**  
D'Ottawa : On annonce officiellement que la seconde division canadienne pour le service d'outre-mer commencera à être constituée dans quelques semaines. Elle comportera également 20.000 hommes.

Le corps expéditionnaire canadien, avec la première division, sera donc de 40.000 hommes.

## REMERCIEMENTS

Les familles CAPPUS, CHAPAT, TONDUT, DAIRIC, RAYNAUD remercient les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

**Madame Vve Alix CHAPAT**  
et s'excusent auprès de ceux qui n'ont pas été avisés.

## PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

**ON DEMANDE UNE BONNE**, S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

## HORAIRE DES CHEMINS DE FER (SERVICE AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1939)

PARIS-TOULOUSE				TOULOUSE-PARIS			
Express	Direct	Omnibus	Omnibus	Express	Omnibus	Express	Omnibus
4-2-3	2-3	2-3	2-3	4-2-3	2-3	4-2-3	2-3
21 00	3 57	7 40	14 57	20 29	13 08	5 35	8 14
4 05	5 26	8 40	12 30	15 05	18 10	8 00	11 08
—	—	8 54	12 44	—	18 23	7 50	10 58
—	—	9 04	12 54	—	18 32	7 43	10 50
—	—	9 16	13 06	—	18 43	7 35	10 40
—	—	6 09	9 41	13 31	15 48	7 08	10 12
—	—	—	9 49	13 39	—	6 56	9 59
—	—	—	9 55	13 45	—	6 51	9 53
—	—	—	10 05	13 55	—	6 45	9 46
—	—	—	10 15	14 05	—	6 38	9 38
—	—	6 37	10 29	14 19	16 14	6 32	9 30
—	—	—	10 38	14 28	—	6 20	9 17
—	—	—	10 49	14 39	—	6 12	9 08
—	—	—	11 00	14 50	—	6 04	8 59
—	—	—	11 11	15 01	—	5 52	8 46
—	—	—	11 20	15 10	—	5 41	8 34
—	—	—	11 30	15 20	16 53	5 30	8 20
5 48	7 18	11 40	17 15	16 58	—	—	—
—	—	—	11 51	17 26	—	—	—
—	—	—	12 06	17 41	—	—	—
—	—	—	12 13	17 48	—	—	—
—	—	—	12 23	17 58	—	—	—
—	—	—	12 35	18 10	—	—	—
—	—	—	12 46	18 21	—	—	—
—	—	—	12 55	18 30	—	—	—
—	—	—	13 03	18 38			